

Commission des finances

Date : 20/10/2014

Lieu : salle des commissions.

Présents : Ms MUNNIER, DALON, HAFIS, NOUNA, CUGNEZ, SOGARO, MONA, OULEVEY, GAIFFE.

Excusés : Mesdames DA CUNHA, MARTINA, CURIE. Ms CONTEJEAN, BERTHON, GRILLON, WEBER

Assiste à la séance : Madame KEBBACHE, Directrice Financière.

Décision modificative :

- Rétrospective depuis le DOB et le vote du BP 2014 : contexte contraint, impacté par la loi de finances pour 2014. La réforme de la TP en 2010 a modifié l'architecture des ressources des collectivités locales en créant de nouvelles dotations ou fond, avec une accentuation de la péréquation horizontale telle que le FPIC qui augmentera son prélèvement sur notre budget passant de 27 119 € en 2013 à 44 000 €.
- Notre ville fait pâle figure dans le classement des villes de l'agglomération. Tableau des ressources par habitant : 25^{ème} sur 29.
- Ressources par habitant : 557,43 € pour Grand-Charmont alors qu'elle est de 1 051€ par habitant à Montbéliard et de 2 246€ à Sochaux.
- Bien évidemment nous avons du soutien de la part de PMA : dotation de solidarité, financement de la MOUS, mais nous reversons aussi à PMA en particulier en compensation fiscale.
- Besoin de plus de solidarité communautaire pour essayer d'atténuer un peu les inégalités.
- Les communes démunies comme la nôtre doivent aussi apporter des réponses aux attentes des populations les plus fragiles.
- Nous n'avons pas souhaité en 2014 relâcher nos efforts : préservation du socle de notre politique sociale et éducative, mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- Le BP 2014 : poursuite d'une gestion extrêmement tendue des dépenses de fonctionnement, en conciliant un programme d'investissement modéré et surtout lié aux co-financements obtenus.
- choix politique de la commune de solliciter auprès de PMA une véritable dotation, dite de solidarité, conséquente et pérenne qui pourra nous aider à faire face durablement aux besoins de notre population, à compenser les baisses des dotations et l'augmentation des prélèvements fiscaux.
- inscrire cette ressource d'équité budgétaire au BP 2014 à hauteur de 150 000 €.

.../...

- Cette démarche fait chemin auprès de PMA et le Président de PMA a demandé qu'un groupe de travail engage des travaux sur ce sujet.
- Le groupe est maintenant convoqué et va se réunir le mercredi 22 octobre. Le Maire y participera et fera des propositions très concrètes sur la manière dont cette solidarité pourrait être témoignée en particulier sur les critères de solidarité.
- L'idée fait donc son chemin : 2014, 2015...
- Si nous revenons aux finances communales, les mois s'écoulent et nous devons maintenant ne plus afficher dans notre BP cette subvention de 150 000 €. C'est entre autre l'objet de cette décision modificative.
- A la suite du vote du BP 2014, des directives ont été passés et les services ont reçu la consigne de limiter les dépenses. Plusieurs réunions ont eu lieu afin de bien s'assurer que des dépassements n'étaient pas d'actualité.
- Sécurisation.
- Bien malheureusement, tout le monde a été mis à contribution et des décisions lourdes ont été prises.
- Cette DM1 ne concerne que 53 070 € sur un budget global de 4 807 755 € soit moins de 2% du budget.

Emprunt complémentaire :

- 310 000 € empruntés. Validé au CM du 24 juin auprès du Crédit Agricole.
- Difficulté de lisser nos emprunts sur du moyen terme -> nos partenaires.
- Obligation de clore au plus vite plusieurs opérations d'investissements inscrites au BP 2014 au risque de perdre des co-financements.
- Travaux de voiries sur le quartier des Graverots/Giboulon qui doivent être réalisés avant fin avril car subventionnés par nos partenaires sur ce sujet : DETR.
- Cession Foncière retardée sur secteur Gascogne. Sous promesse de vente.
- Point R centre-ville et confirmation de PMA que nous sommes bien éligibles.
- Consultation en vue de faire un emprunt complémentaire sur 210 000 €.
- Calibrer au plus juste notre emprunt et solliciter ces derniers, au plus juste pour éviter les frais financiers. Les taux n'arrêtent pas de baisser : 2.83% il y a quelques mois, 2.19% aujourd'hui.
- Engagement de plusieurs actions visant à voir s'il est possible de renégocier nos anciens emprunts.